

A photograph of a man and a woman sitting on a sandy beach, viewed from behind. They are both wearing white short-sleeved shirts. The woman is on the left, and the man is on the right, with his arm around her shoulder. They are looking out at a vast, blue ocean under a bright sky. A semi-transparent brown vertical bar is on the left side of the image, containing text.

**ANTICIPER
POUR NE PLUS
Y PENSER**

**Gan Patrimoine
Sérénité
Obsèques**

ANTICIPER POUR NE PLUS Y PENSER

Penser à ses propres obsèques alors que l'on est en pleine santé, n'est pas facile... Mais en faisant **vos choix maintenant**, vous avez l'esprit tranquille.

Un financement adapté à vos besoins et à votre budget

Le coût moyen des obsèques est d'environ 4 000 € ⁽¹⁾. Il varie en fonction des prestations choisies (*inhumation, crémation, marbrerie...*) et du lieu (*région parisienne, grandes villes, communes rurales*).

Une adhésion facile et rapide

Aucun questionnaire de santé. Quelle que soit l'évolution de votre état de santé, votre cotisation reste stable tout au long de votre contrat. Un délai de carence est prévu au contrat.

Un capital garanti

Le capital est destiné à financer vos obsèques ⁽²⁾. A votre décès, il sera versé au bénéficiaire désigné.

Vous fixez le montant du capital entre 850 € et 15 000 € et vous pouvez le modifier à tout moment.

Le choix du bénéficiaire

Selon votre choix, le capital peut être versé soit à l'entreprise de pompes funèbres, soit à la personne en charge de vos obsèques sur présentation de la facture.

⁽¹⁾ Hors concession et marbrerie. Source Confédération des professionnels du funéraire et de la marbrerie (CPFM).

⁽²⁾ Le montant choisi pourrait se révéler insuffisant pour couvrir les frais d'obsèques.



Des garanties d'assistance pour vos proches ⁽³⁾

Au moment du décès

- Recherche et conseils sur le choix d'une entreprise de pompes funèbres (si non désignée).
- Rapatriement du corps en France métropolitaine.
- Prise en charge du retour d'un proche.

Après le décès

- Mise en relation téléphonique avec un psychologue afin d'aider un membre de la famille à surmonter cette épreuve.
- Informations pratiques et juridiques, sur les formalités à effectuer auprès des différents organismes et les délais à respecter (*assurance maladie, banque, employeur, caisses de retraite...*).

Pendant les obsèques

- Surveillance du domicile pour éviter les intrusions.

BON À SAVOIR

Si vous souscrivez en couple, vous bénéficiez d'une réduction de 10 % sur le montant de la cotisation du 2^{ème} contrat.

⁽³⁾ Dans les conditions et limites prévues au contrat

Votre interlocuteur Gan Patrimoine

Consultez
notre site
ganpatrimoine.fr

Gan Patrimoine : Filiale de Groupama
Assurances Mutuelles
Société Anonyme d'intermédiation en
assurance au capital de 2 364 120 euros
457 504 694 RCS Lille - APE : 6622Z
Siège social :
150 rue d'Athènes - CS 30022 59777
Euralille - N° d'immatriculation
09 051 780 www.orias.fr - Mandataire
de Groupama Gan Vie et de ses filiales -
Tél : 09 69 32 20 60 (appel non surtaxé)
contact@ganpatrimoine.fr - www.ganpatrimoine.fr

Groupama Gan Vie : Société Anonyme au
capital de 1 371 100 605 euros - 340 427
616 RCS Paris APE : 6511Z
Siège social :
8/10 rue d'Astorg - 75008 Paris
Entreprises régies par le Code des
assurances et soumises à l'Autorité de
Contrôle Prudential et de Résolution,
4 place de Budapest - CS 92459 -
75436 Paris Cedex 09



Assuré d'avancer